



Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats 2017-2027

Bilan des actions 2025



PATLY II 2017-2027


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

**RÉGION
SUD**  **PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR**

Avec le soutien financier de


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

OGM 
OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE





SOMMAIRE

RAPPELS	4
Bilan synthétique des actions menées en 2025	8
Bilan par actions menées en 2025	12
ACTION n°1.....	12
ACTION N°2	13
ACTION n°3.....	14
ACTION n°4.....	19
ACTION n°5.....	21
ACTION n°6.....	22
ACTION n°7	24
ACTION n°8.....	25
ACTION n°9.....	27
ACTION n°10	29
ACTION n°11	30
ACTION n°12	33
Acronymes	34

RAPPELS

Le Tétrasyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches sur le plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme défavorable, inadéquat d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et classé « quasi menacé » dans la liste rouge nationale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Suite au constat d'une baisse des effectifs nationaux de Tétrasyre d'environ 10% entre les deux dernières décennies, la DREAL et la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) ont initié le premier plan d'actions pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats en 2010. Au vu des résultats et réalisations du premier plan, il a été décidé collectivement de poursuivre cette dynamique au travers d'un second plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats 2017-2022 « PATLY 2 », puis de le prolonger jusqu'en 2027.



Jeune mâle de Tétrasyre

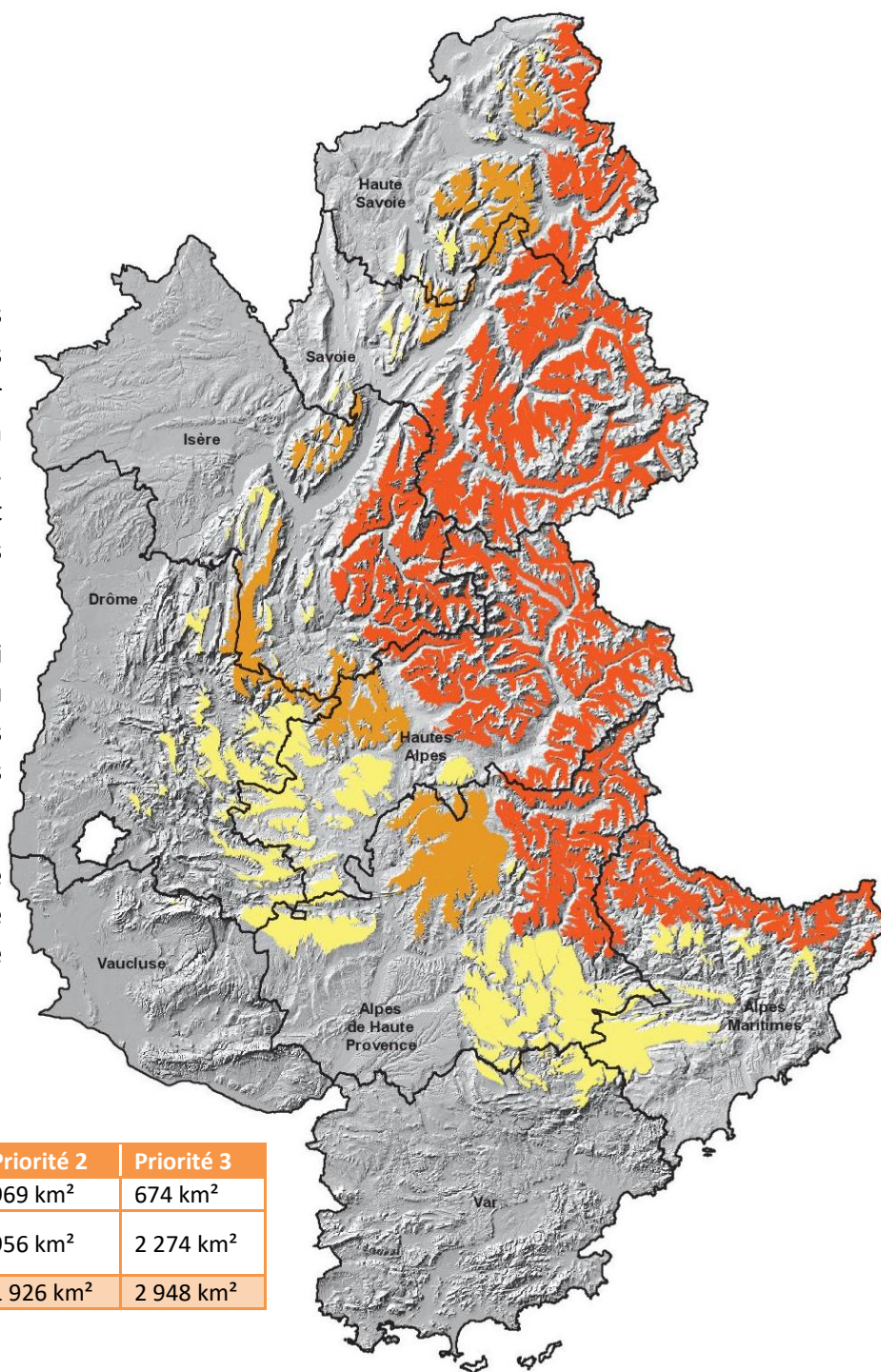
Cette démarche repose sur un large partenariat, afin de pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficients et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

Répartition des unités naturelles de présence par ordre de priorité spatiale

■ Priorité 1 : Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4 000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.

■ Priorité 2 : Unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules); ainsi que les unités qui permettent de les « relier » à l'aire de priorité 1.

■ Priorité 3 : Autres unités de présence, incluses dans « l'aire de référence de la décennie 1980-1989 ».



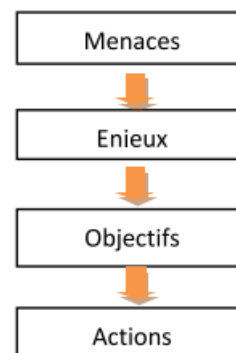
Région	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Auvergne Rhône Alpes	3 352 km ²	969 km ²	674 km ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3 029 km ²	956 km ²	2 274 km ²
TOTAL	6 381 km²	1 926 km²	2 948 km²

Source : Office Français de La Biodiversité/Observatoire des Galliformes de Montagne, 2010, rectification 2017

Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (cf. Plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats 2017-2022 - l'essentiel du plan d'actions).

Onze actions ont été proposées lors de l'élaboration du plan d'actions n°2. Une action supplémentaire sur les missions régaliennes, a été ajoutée lors du comité de pilotage du 18 avril 2018.

Ainsi, douze actions ont été retenues et seront mises en œuvre sur la période de 2018 à 2027.



ACTIONS	PRIORITE
A1 : Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	2
A2 : Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du tétras-lyre	1
A3 : Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale	2
A4 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	2
A5 : Intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	2
A6 : Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au plan d'actions	1
A7 : Harmoniser les missions régaliennes sur le tétras-lyre et ses habitats	2
A8 : Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du tétras-lyre et de ses habitats	2
A9 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique du tétras-lyre	3
A10 : Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	1
A11 : Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du tétras-lyre en période hivernale	2
A12 : Organiser la gouvernance du plan d'actions	1

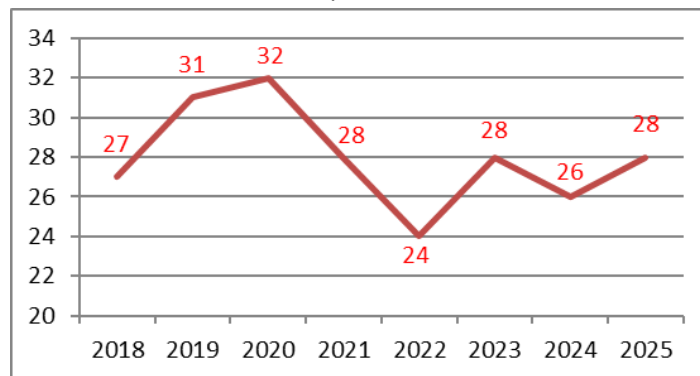


Bilan synthétique des actions menées en 2025

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

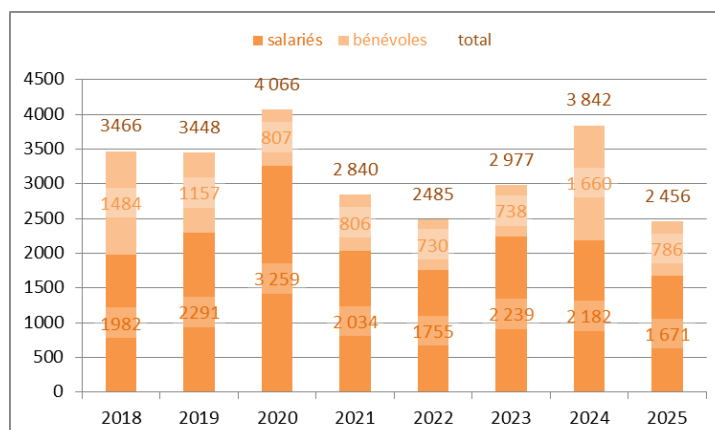
Les partenaires du plan d’actions ont été consultés afin d’obtenir une estimation du temps passé par action et ainsi du coût correspondant. A noter, que seuls certains partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. 28 structures (18 en AuRA répartis sur 4 départements, 8 en PACA répartis sur 3 départements, 1 à cheval sur la région PACA et Aura et 1 alpine) ont renseigné le temps passé et/ou les actions réalisées durant l’année 2025 (1 conservatoire d’espaces naturels, 1 conseil départemental, 1 association pastorale, 1 Direction départementale des Territoires, 3 fédérations départementales des chasseurs, 1 fédérations régionales des chasseurs, 3 collectivités territoriales et région animatrices Natura 2000, 5 services départementaux de l’Office Français de la Biodiversité, 1 direction régionale de l’Office Français de la Biodiversité, l’Observatoire des Galliformes de montagne, 3 unités de l’Office National des Forêts, 3 parcs nationaux, 3 parcs régionaux et 1 chambre d’agriculture). Le bilan financier est donc minimal et non exhaustif.

Evolution du nombre de structures ayant renseigné leur temps passé dans la mise en œuvre des actions du plan :



Au total, a minima 2 456 jours (3 842 jours en 2024) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du plan en 2025, dont 1 671 jours (2 182 jours en 2024) pour les personnes salariées et 786 jours soit 32% (1 660 jours en 2024) pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de Tétrasyre au printemps, travaux d’amélioration des habitats de reproduction et mise en place de zones de tranquillité hivernale. L’année 2025 fait partie des années les plus basses en termes de nombres de jours déclarés pour la mise en place des actions du PA TLY 2, avec l’année 2022 (à noter que le nombre de structures ayant répondu en 2022 est de 24 par rapport en 2025 où 28 structures ont fait leur bilan).

Nombre de jours déclarés mobilisés en faveur du Tétrasyre :



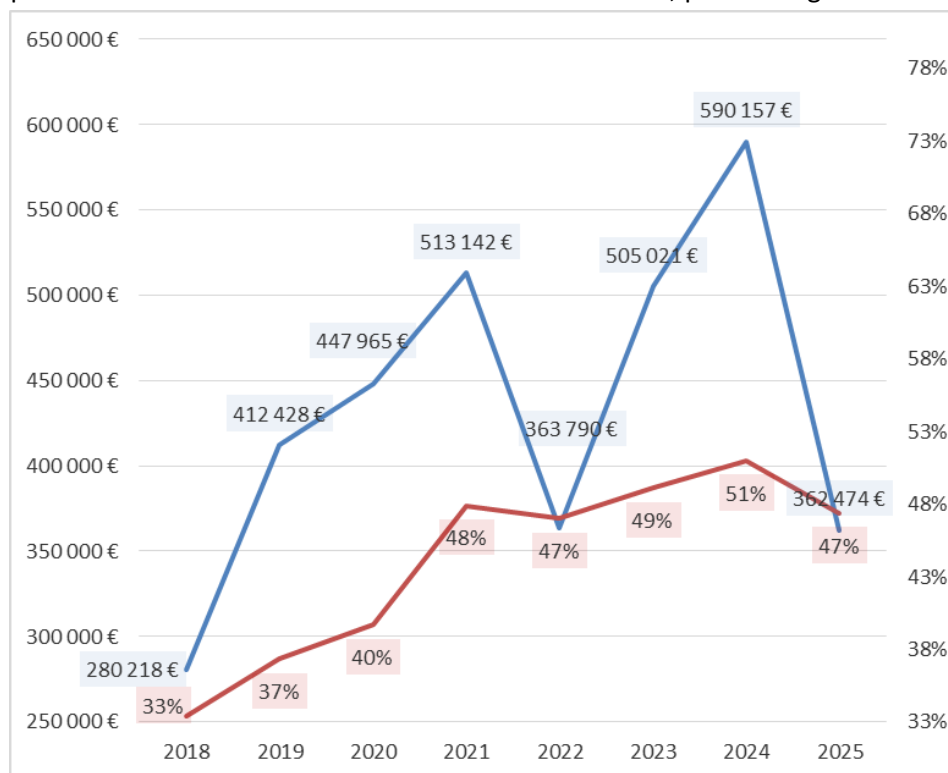
Les informations sur le temps passé et les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimale du coût de réalisation des actions du PA TLY 2 en 2025. 847 692€ (1 157 080€ en 2024) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du PA TLY 2, dont 78 550€ (166 000€ en 2024) estimés pour le temps passé par des bénévoles (considérant une journée bénévole valorisée à 100€), 191 127€ (191 237€ en 2024) investis principalement pour des travaux d'amélioration d'habitats, la mise en place de zones de tranquillité, le suivi d'oiseaux par collier GPS, les supports de communication et sensibilisation,

En 2025, la mise en place des actions a bénéficié d'un soutien financier de :

- L'Europe via le FEADER, FEDER, FEDER-N2000,
- L'Etat (dont l'éco-contribution et Fonds vert),
- La DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes (dont les crédits N2000 et le plan pastoral territorial) et Sud,
- Les conseils départementaux de l'Isère,
- Les communautés de communes Pays du Mont-Blanc, de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, des Vallées de Thônes et du Grésivaudan,
- La commune de Lans-en-Vercors,
- L'Office Français de la Biodiversité via le programme GTNA Agrifaune,
- La Compagnie des Alpes et la Compagnie du Mont Blanc,
- Le domaine skiable les 3 Vallées,
- Les mécènes : Le Club Med, Crédit Mutuel, Génération Montagne, SERFIM.

En 2025, le montant total minimal de l'ensemble des financements extérieurs s'élève à 362 474€ (590 157€ en 2024) soit 47% du montant total.

Proportion des financements extérieurs : montant en bleu ; pourcentage en bordeaux :



Focus régional :

		AuRA	PACA
Nombre de jours	Salariés	1 288	382
	Bénévoles	685	101
	total	1973	483
Coût de mise en œuvre des actions	Salariés	470 974€	107 042€
	Bénévoles	68 500€	10 050€
	Prestation, achat de matériels, ...	175 485€	15 642€
Montants des financements extérieurs (%)		49 %	39 %
Montants des auto-financements (%)		51 %	61 %

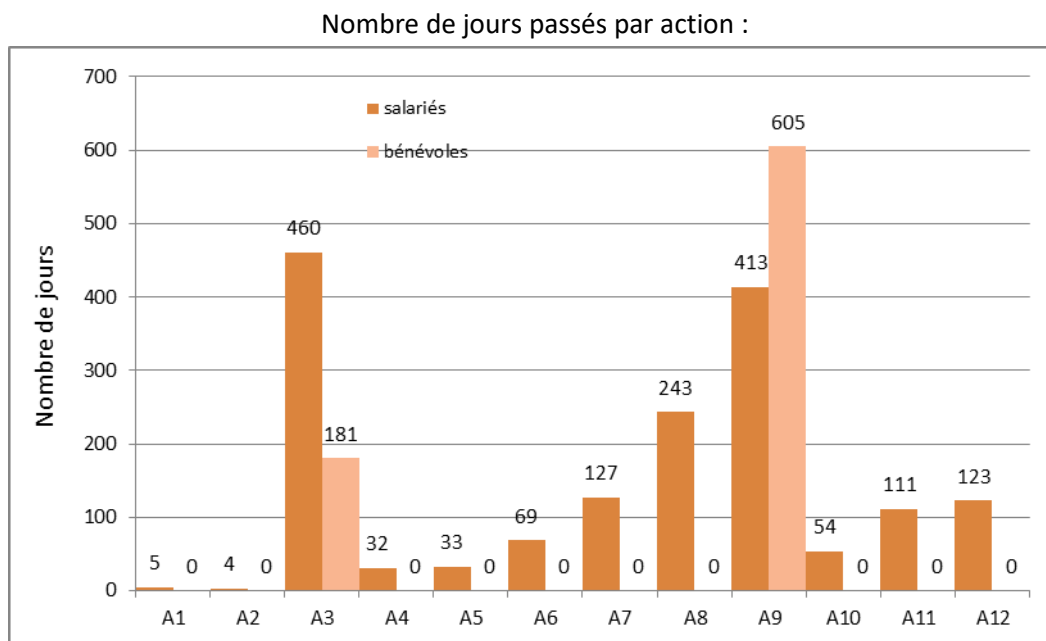
Concernant la répartition du temps passé par domaine d'actions, les actions appartenant aux domaines d'actions « Amélioration des connaissances » et « Conservation », ont nécessité le plus grand nombre de jours (respectivement 1 261 jours et 908 jours salariés et bénévoles).

Répartition du temps passé (jours salariés et bénévoles) par domaine d'actions

Année	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %
2014	39 %	49 %	8 %	4 %
2015	50 %	39 %	7 %	5 %
2018	37 %	54 %	4 %	6 %
2019	35 %	57 %	4 %	4 %
2020	32 %	53 %	6 %	9 %
2021	32 %	61 %	3 %	4 %
2022	25 %	62%	7%	6%
2023	32 %	54 %	10 %	4 %
2024	47 %	45 %	5 %	3 %
2025	37 %	51 %	7 %	5 %

Concernant la répartition du temps passé par action, les actions A9 « Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétrasyre » et A3 « Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale » sont les actions ayant mobilisé le plus grand nombre de jours (respectivement 1 018 et 641 jours).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour cette année 2025.



Focus régional :

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par domaine de d'actions :

Région	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
AuRA	747	1 013	113	101
PACA	162	248	52	22

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par action :

Région	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12
AuRA	5	4	511	30	30	56	113	212	802	45	68	101
PACA	0	0	130	2	3	13	14	32	217	9	43	22

Bilan par actions menées en 2025

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°1	DISPOSER D'UNE BOITE A OUTILS OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Disposer d'outils, de connaissance et de gestion, standardisés à l'échelle du massif - Les mobiliser pour les actions de conservation à l'échelle locale	
Continuité avec le PA TLY 1	A2, A3, A4 et A9	
Description des opérations	O 1.1 : Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet « autres galliformes » et « biodiversité remarquable » O 1.2 : Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) O 1.3 : Mutualiser les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadres O 1.4 : Elaborer un guide des bonnes pratiques forestières, et de limitation du dérangement O 1.5 : Mettre à jour le guide Internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales O 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 1.1 : cette opération se limite à lancer des initiatives d'élaboration de diagnostics d'habitat pour les autres espèces de galliforme tel que le Lagopède alpin et la Perdrix bartavelle. Des initiatives ont précédemment été prises. De nouvelles s'effectuent dans les Pyrénées. De nouveaux essais de diagnostics pourront être effectués selon le modèle pyrénéen. O 1.2 : cette opération se décline en une organisation d'un réseau de référents sur l'ensemble du territoire alpin afin de faire remonter et centraliser les données de terrain ainsi qu'une mutualisation des bases de données opportunistes. De nombreuses structures ont leur base de données qu'ils transmettent au SINP. Les prochaines étapes sont une mutualisation, passerelles entre les bases de données et transfert des données galliformes aux SINP régionaux. O 1.3 : le Groupe Technique National Agrifaune « pastoralisme et petite faune de montagne » a travaillé sur la réalisation de « fiches d'identité » dont certains partenaires les ont mis en place (ex. FDC 38). Le GTNA est en train de mettre à jour les protocoles de suivi des MAEc O 1.5 : le site du guide d'aménagement des domaines skiables a été mis à jour (fond et forme) par la FDC 38, la FDC 74 et DSF en 2023-24 et est disponible en ligne.	
Informations	- Guide Internet d'aménagement des domaines skiables - Rapport d'activités GTNA PPFM 2024-2025 - Fiches espèces formations GTNA	

Domaine CONSERVATION		
ACTION N°2	OPTIMISER LES STRATEGIES D'INTERVENTION PAR L'IDENTIFICATION, LA PRIORISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET DES PRESSIONS HUMAINES INFLUENÇANT LE STATUT DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés 	
Continuité avec le PA TLY 1	A1	
Description des opérations	O 2.1 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques pastorales en mobilisant notamment la dernière enquête pastorale O 2.2 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques sylvicoles en précisant les enjeux économiques et de protection O 2.3 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques touristiques et récréatives qui s'exercent au sein de l'aire d'incidence des domaines skiables O 2.4 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques récréatives hivernales hors de l'aire d'incidence des domaines skiables O 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques O 2.6 : Qualifier l'état de conservation des habitats de reproduction et d'hivernage en intégrant la dynamique d'évolution des milieux, notamment par télédétection O 2.7 : Etablir une cartographie hiérarchisée des contraintes/facteurs limitants pour le Tétrasyre	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	L'action 2 nécessite la réalisation de l'action 6 qui n'est, à ce jour, non finalisée. O 2.7 : de nombreuses initiatives sont entreprises afin de cartographier les enjeux Tétrasyre. La carte de présence globale du Tétrasyre réalisée à dire d'experts a été finalisée.	
Informations	Carte de présence globale du Tétrasyre : https://carto.open-datara.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map https://lizmap.ofb.fr/ofb/ogm/index.php/view/map?repository=ogm004&project=ogm004_v1	

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°3	MULTIPLIER LES ACTIONS DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS A L'ECHELLE LOCALE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés 	
Continuité avec le PACTY 1	A4, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A18	
Description des opérations	O 3.1 : Acquérir les données manquantes relatives aux galliformes de montagne O 3.2 : Réalisation de diagnostics éco-pastoraux en lien avec la préservation des Tétrasylyre O 3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renards...) lors des opérations de terrain et les porter à connaissance O 3.4 : Prendre en compte les enjeux Tétrasylyre dans la gestion courante des domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux O 3.5 : Prendre en compte les enjeux Tétrasylyre en période hivernale hors domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux O 3.6 : Contribuer à la prise en compte du Tétrasylyre dans les documents cadre de la gestion forestière (aménagement forestiers, plans simples de gestion, schémas de desserte) et s'assurer de leur application dans la gestion courante et l'exploitation des forêts O 3.7 : Mettre en œuvre des actions combinées de gestion pastorale et de restauration d'habitats de reproduction O 3.8 : Rendre les déchets alimentaires non accessibles aux prédateurs O 3.9 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion/restauration O 3.10 : Accompagner les exploitants des domaines skiables dans la mise en œuvre des actions de gestion/restauration O 3.11 : Améliorer les dispositifs de visualisation des tronçons dangereux O 3.12 : Améliorer les dispositifs visualisant les refuges hivernaux O 3.13 : Améliorer les techniques de réouverture de milieu	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats d'hivernage :

Des diagnostics d'habitat d'hivernage ont été réalisés :

- Sur Aussois (Savoie) par la FDC 73
- Au sein du site N2000 des Aravis (Haute-Savoie), par la communauté de communes de Thônes et Instinctivement nature
- Sur la montagne de Fouran (Réotier) et sur le domaine skiable de Réallon (Hautes-Alpes) par le PN des Ecrins
- Sur le domaine skiable de Tignes (Savoie) par les accompagnateurs en Montagne et le PN de la Vanoise
- Sur le Vercors nord (Isère) par la FDC 38

Mise en œuvre des actions de conservation sur la quiétude des oiseaux :

De nombreuses zones de tranquillité (ZT) ont été mises en place ou se sont poursuivies (entretien/remise en place de la matérialisation) en 2025 :

- Balisage de la zone de tranquillité de la RNCFS de Belledonne par l'OFB DRAS et SD 38
- L'entretien par la mise en place de panneaux au sein de la RN des Hauts de Villaroger par l'ONF 73
- Le montage et démontage des zones de tranquillité « Tetras quiet » au sein du cœur du PN du Mercantour
- Le montage et démontage de 2 zones de tranquillité « Tetras quiet » sur les domaines skiables de Seignus et la Foux par le PN du Mercantour
- L'entretien de la zone de tranquillité de Ristolas par le PNR du Queyras, lors de 2 sorties : entretien des cordages et ajouts de fanions. Ces sorties ont permis également de noter les zones de pénétration et rechercher des indices de présence du Tétralyre
- L'installation du balisage d'une zone de tranquillité dans le PNR du Vercors
- L'installation et entretien de quatre zones de tranquillité sur les Aiguilles rouges, Carlaveyron, Sixt-fer-a-Cheval et Passy par Asters
- La mise en place d'une zone de tranquillité hivernale sur la station de Monclar par la communauté de communes de l'Ubaye et l'OFB SD 04
- La maintenance de la zone de tranquillité de Fouran (05) par le PN des Ecrins
- La mise en place d'une zone de tranquillité dans le Valgaudemar (05) par le PN des Ecrins
- Rebalisage de la zone de tranquillité de La reculas (05) par le PN des Ecrins
- La mise en place d'une zone de tranquillité par le Conseil Départemental de l'Isère
- La création d'une zone de tranquillité sur le domaine skiable de Val d'Isère par le PN de la Vanoise
- La mise en place de deux zones de tranquillité et suivi de la fréquentation à Pellafol par la FDC 38



Installation des zones de tranquillité de Vogelle et Trappe (74)

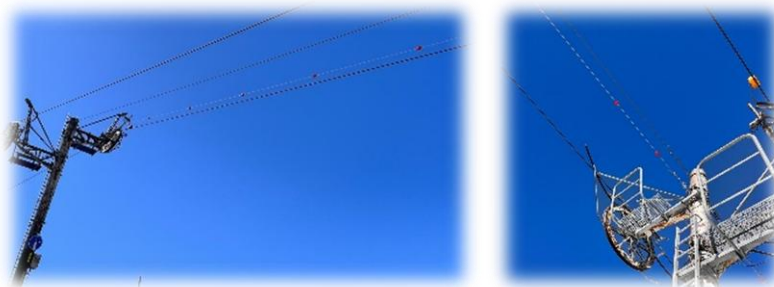
Le PNR du Massif des Bauges, Asters, le PNV et la FDC 38 ont accompagné les domaines skiables dans la mise en place, l'entretien ou réflexion de mise en place de zones de tranquillité sur la station d'Aillon-Margériaz (73), Chamonix (74), la Plagne, les Arcs, les Menuires et Val d'Isère (73) Belledonne, du Vercors, de l'Alpe du Huez, des deux Alpes et l'Alpe du grand serre (38).

Mise en œuvre des actions sur les câbles de remontées mécaniques :

L'OGM poursuit la coordination des partenaires sur le volet « câbles » et leurs visualisations. Il a réalisé une réunion du groupe thématique « câbles » avec le PN de la Vanoise et la FDC 74.

La FDC 38, le PNV et la FRC PACA ont poursuivi le suivi de l'évolution des remontées mécaniques et leurs visualisations permettant de limiter la percussion des oiseaux. Ainsi :

- En Savoie, 30 km de câbles de remontées ont été démontés
- Dans les Alpes de Haute-Provence, une remontée mécanique a été équipée sur Sainte-Anne-la-Condamine
- En Isère, un télésiège a été équipé de balises sur Ornon, un télésiège a été démonté sur Lans en Vercors et un télésiège a été démonté sur Villard-de-Lans.



Equipped d'un télésiège sur la domaine skiable d'Ornon (38)

Des oiseaux retrouvés morts, dont la cause de mortalité est certainement due à la percussion dans un câble de remontée mécanique, ont été recensés :

- 2 cas de mortalité en Savoie
- 5 cas de mortalité en Haute-Savoie

Le collectif PNV, FDC 74, Asters et OGM poursuivent les études d'amélioration des systèmes de visualisation par :

- La poursuite de l'étude de recherche sur les capacités visuelles des oiseaux en lien avec le chercheur Simon Potier
- La réflexion autour d'un cahier des charges d'une nouvelle balise
- La recherche de fonds pour financer une nouvelle balise
- Réunions au sein du groupe de travail thématique « câbles » du patly

Le PN des Ecrins participe au projet de recherche VADE RETRO « Caractérisation de l'évitement des lignes à haute tension par les oiseaux et évaluation de l'efficacité des balises avifaune pour améliorer la visibilité des câbles aériens », notamment via la prise en compte des enjeux liés au Tétrasyre.

Le PN du Mercantour rencontre annuellement la direction de la station de la Foux d'Allos afin d'échanger sur les enjeux Tétrasyre

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats de reproduction :

Concernant les actions mises en place en lien avec le pastoralisme :

Des pastoraux ont été sensibilisés sur les enjeux Tétrasyre, et plus général sur la faune de montagne :

- Des apprentis bergers CFPPA Carmejane à Auzet par la FDC 04
- Au sein de la région AuRA lors de réunions départementales par l'OFB DR Aura
- Au sein de la RNN de Villaroger par la SEA 73 et ONF 73
- Des bergers du Queyras par la réalisation de carnets d'alpage
- Des bergers sur l'alpage de Combeau par le PN des Ecrins

Des pastoraux ont été formés sur les enjeux Tétrasyre et diagnostics d'habitat de reproduction dans le cadre des Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEc) :

- Des présidents de groupements pastoraux par le PNR du Queyras

- Dans le 04, par la communauté de communes de l'Ubaye
- Exploitants agricoles et élus communaux par la communauté de communes de Thônes, Asters et la SEA 74
- Des futurs bergers du lycée Carmejane et domaine du Merle par la FRC PACA
- Des agriculteurs de Savoie par la chambre d'agriculture et le PN de la Vanoise

Des actions ont été menées en lien avec les MAEc et PAEc :

- Bilan du plan de gestion pastoral de deux estives de la réserve de Villaroger (Savoie) par la Société d'Economie Alpestre 73 et l'ONF 73
- Recrutement d'un poste d'aide berger pour aider à la conduite du troupeau et à la réalisation de travaux de réouverture des milieux dans la RNN de Villaroger (ONF 73)
- Suivi des MAEc mis en œuvre par les éleveurs du Vercors, par le PNR
- Suivi d'alpages pilotes mis en place dans le cadre du programme GTNA Agrifaune et accompagnement des éleveurs par la SEA 73
- Suivi des projets pastoraux éligibles à des subventions au titre du Plan Pastoral Territorial Fier-Aravis et intégration des enjeux de présence Tétrasylyre par la communauté de communes de Thônes
- Suivi de plans de gestion contractualisés en 2023 par le PN de la Vanoise
- Accompagnement des éleveurs d'Isère dans la mise en place de mesures de gestion ou restauration des milieux par l'élaboration de MAEc par la FDC 38
- Suivi de la mise en place de MAEc par la FDC 38

Asters a conduit une réunion de concertation sur la thématique alpage pour le renouvellement du plan de gestion des réserves nationales des Aiguilles Rouges.

Concernant les actions mises en place sur les habitats de reproduction du Tétrasylyre :

Des diagnostics d'habitat de reproduction ont été réalisés :

- En Savoie, sur Bonneval-sur-Arc et Valmorel par la FDC 73
- Dans les Alpes de Hautes Provence par la communauté de communes de l'Ubaye
- Dans les Hautes-Alpes sur Saint-Jean-Saint-Nicolas et Freissinières par la FRC PACA

Des travaux d'amélioration d'habitat de reproduction ont été réalisés dans les Bauges (Savoie) par l'Office Français de la Biodiversité, en Belledonne par la FDC 73 sur l'extrémité savoyarde et par la FDC 38 sur Haut-Breda, dans le Vercors (Isère) par la FDC 38, dans les Alpes de Haute Provence sur Auzet par la fédération départementale des chasseurs 04 et la FRC PACA, dans les Hautes-Alpes par la FDC 05 et FRC PACA, en Haute-Savoie sur le site Natura 2000 Aravis par Instinctivement nature et la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.



Zones de travaux sur le site des Aravis par les jeunes du BTS GPN

Une zone de tranquillité estivale a été mise en place par le département de l'Isère

Informations	<p>Actions mises en place en lien avec le pastoralisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu de la réunion de concertation sur les activités pastorales dans le cadre du renouvellement du plan de gestion des réserves naturelles du massif des Aiguilles rouges. <p>Diagnostics d'habitat de reproduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des diagnostics de Freissinières et Saint-Jean-Saint-Nicolas <p>Travaux d'amélioration d'habitat de reproduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiches travaux sur Lans-en-Vercors - Compte-rendu de chantier débroussaillage (Aravis Sud) : Tardevant (La Clusaz) <p>Zones de tranquillité estivale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité 2025 du conseil départemental de l'Isère - Application « actions de conservation » de l'OGM <p>Diagnostics d'habitat d'hivernage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu des diagnostics d'habitat d'hivernage sur Le Bouchet-Mont-Charvin <p>Zones de tranquillité hivernale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité 2025 du conseil départemental de l'Isère - Application Biodiv'Sports - Application « actions de conservation » de l'OGM - Application Vigifaune - Communiqué de presse, réseau sociaux, sites internet, ... (cf. action 11 sur la sensibilisation) <p>Visualisation des câbles de remontées mécaniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des groupes de travail thématiques « câbles » - Le rapport enquêtes câbles 2024-2025 - Application « actions de conservation » de l'OGM
---------------------	--

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°4	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES DEDIEES A LA MONTAGNE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre des politiques publiques
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques publiques sectorielles aux différents échelons territoriaux - Veiller à une transversalité et une cohérence territoriale des diverses politiques publiques - Favoriser une démarche ascendante, valorisant les expériences de terrain dans la construction et/ou la révision des politiques publiques 		
Continuité avec le PA TLY 1	A6, A7		
Description des opérations	<p>O 4.1 : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques touristiques, agricoles, forestières...</p> <p>O 4.2 : Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCOT, PLU...)</p> <p>O 4.3 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les schémas de dessertes forestières et pastorales et dans les plans de circulation au sein des espaces protégés</p> <p>O 4.4 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques de soutien aux communes</p> <p>O 4.5 : Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRADDET, Schémas départementaux des Espaces naturels sensibles)</p> <p>O 4.6 : Veiller à la prise en compte des enjeux Tétrasyre dans les espaces protégés ou gérés à des fins de conservation (RNN, RNR, Charte de Parcs naturels, Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...)</p> <p>O 4.7 : Etudier la faisabilité d'intégrer des critères Tétrasyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...)</p>		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	<p>La prise en compte des enjeux Tétrasyre ont été intégrés dans plusieurs documents de politique publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de gestion de la RNN des Aiguilles rouges (par Asters) - Le bilan du plan de gestion pastorale des deux estives de la RN des Hauts de Villaroger par la SEA 73 et l'ONF 73 - Le plan de gestion pastoral de l'Arsellaz par le PNV - La finalisation du plan de gestion de l'ENS des Ramées par le PNR du Vercors <p>Les partenaires du plan d'actions ont participé à diverses réunions d'élaboration de documents de planification, aménagement, gestion d'espaces protégés, ... :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation de la FDC 38 à la mise en œuvre de l'ENS des Ramées par une intégration des enjeux TLY 		

	<ul style="list-style-type: none">- Participation de la FDC 38 à la réunion iséroise sur la SCAP- Participation de la FDC 04 au COPIL du site N2000 des Monges- Participation de la CCVT à la réunion départementale SNAP 74 et animation du COPIL du site N2000 Massif de la Tournette- Participation de l'OFB SD 04 au COPIL du site N2000 Montagne de Lure
Informations	<ul style="list-style-type: none">- Plan de gestion de la RNN des Aiguilles rouges- Support de présentation lors du COPIL de l'ENS des Ramées (38)

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°5	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrás-lyre dans les projets d'aménagement et les procédures d'évaluation environnementale, tout en veillant à optimiser les démarches administratives et réglementaires		
Continuité avec le PA TLY 1	A9		
Description des opérations	O 5.1 : Mobiliser la connaissance des enjeux Tétrás-lyre (et autres galliformes) et les outils développés dans le cadre du plan d'actions pour construire les projets d'aménagement (séquence ERC) O 5.2 : Faciliter l'instruction des évaluations environnementales et la mise en œuvre des projets (prise en compte en amont des enjeux TLY, phasage travaux...) O 5.3 : Organiser un suivi particulier des engagements des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la séquence ERC et valoriser les résultats O 5.4 : Étudier le principe d'intégration dans la séquence ERC de mesures de compensation par anticipation en lien avec le programme d'actions		
Pilote de l'action	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et Domaines Skiabiles de France		
Etat d'avancement / Résultats principaux	- L'OGM transmet régulièrement des données Tétrás-lyre afin que les bureaux d'études les prennent en compte dans le cadre de projets d'aménagement - La FDC 38 a réalisé un suivi des engagements des maîtres d'ouvrage au Sept Laux - L'OFB SD 74 a émis des avis techniques sur des projets d'aménagement		
Informations	/		

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°6	OPTIMISER LA GESTION ET LA CIRCULATION DES DONNEES INHERENTES AU PA TLY		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	GOUV 1 : Animation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de données standardisées à l'échelle du massif - Optimiser l'archivage et le partage des données mises à jour au sein du collectif PA TLY 		
Continuité avec le PA TLY 1	A11		
Description des opérations	<ul style="list-style-type: none"> O 6.1 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques pastorales : améliorations pastorales et MAEC O 6.2 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation O 6.3 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques forestières : plans simples de gestion, clause environnementale mobilisée lors d'exploitation forestière. O 6.4 : Créer et mettre à jour une interface de consultation des refuges hivernaux et des zones sensibles galliformes de montagne en lien avec les pratiques récréatives hivernales O 6.5 : Poursuivre la centralisation des données relatives aux programmes de suivi de l'Observatoire des Galliformes de Montagne O 6.6 : Organiser les passerelles de transfert entre les bases de données O 6.7 : Tenir à disposition une base de métadonnées (type, source, organisme, date de mise à jour...) O 6.8 : Réfléchir à la diffusion des données dans la sphère publique 		
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne		
Etat d'avancement / Résultats principaux	<ul style="list-style-type: none"> O 6.1 : la FDC 38 a développé un module de saisie « pastorale » dans l'application Vigifaune Le PN de la Vanoise poursuit son travail de création d'une base de données sur les pratiques pastorales O 6.4 : le programme Biodiv'Sports relaye les zones de tranquillité entre autres sur : VisoRando ; CamptoCamp ; Whympr ; Skitour ; Geotrek ; UtagawaVTT L'OGM participent au COPIL du programme Biodiv'Sports Le PNR du Queyras et la CCVT participent aux réunions organisées dans le cadre de Biodiv'Sports et relayent les informations localement. Les bases de données de l'OGM poursuivent d'alimenter des applications permettant de visualiser et de s'informer sur les câbles de remontées mécaniques et les zones de tranquillité : « actions de conservation », Biodiv'Sports et Vigifaune. Les membres OGM et l'OGM poursuivent la centralisation et mise à disposition des données de zones de tranquillité via l'application « actions de conservation » O 6.5 : les membres de l'OGM transmettent régulièrement les données Tétras-lyre à l'OGM afin qu'elles soient centralisées. 		

	O 6.8 : l'OGM continue d'échanger avec les animateurs SINP régionaux et nationaux dans le but d'intégrer les données Tétrasyre dans les bases de données Patrinat
Informations	https://biodiv-sports.fr/login/?next=/ https://geo.ofb.fr/adws/app/e50b8f3f-580a-11ec-a6e0-0b1c4cc251fc/index.html https://www.vigifaune.com/ flyer Vigifaune

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°7	HARMONISER LES MISSIONS REGALIENNES SUR LE TÉTRAS-LYRE ET SES HABITATS Harmoniser les missions régaliennes sur le Tétrasy-lyre et ses habitats	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les zones d'hivernage et de reproduction du Tétrasy-lyre - Contrôler les prélèvements 	
Continuité avec la PA TLY 1	/	
Description des opérations	<p>O 7.1 : Harmoniser les missions régaliennes réalisées par les agents assermentés dans les différentes structures</p> <p>O 7.2 : Recenser les atteintes à l'espèce (plan de chasse) ou à ses habitats (pratiques motorisées, utilisation des pistes forestières, non-respect des APPB et mises en défens visant la quiétude sur les zones d'hivernage, ...)</p>	
Pilote de l'action	Office Français de la Biodiversité	
Etat d'avancement / Résultats principaux	<p>La surveillance et contrôles des prélèvements de chasse du Tétrasy-lyre se poursuivent par les services départementaux de l'OFB et le PNE</p> <p>La surveillance du respect des zones de tranquillité en zone réglementée ainsi que des règles liées au dérangement (chiens tenus en laisse etc) s'est poursuivis par Asters dans toutes les RNN qu'il gère en Haute-Savoie, par le conseil départemental de l'Isère, l'ONF 73, le PNE et le PNV</p>	
Informations	/	

Domaine		
AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°8	ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS DE PRESERVATION/RESTAURATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	AMC 2 : Soutien à la recherche appliquée
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	OB 9 : Mesurer l'impact des facteurs limitants
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'efficacité des actions de gestion sur la conservation du Tétrasyre et de ses habitats - Adapter les actions de conservation/restauration aux besoins des oiseaux 	
Continuité avec le PATLY 1	A24	
Description des opérations	<ul style="list-style-type: none"> O 8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de Tétrasyres aux actions de restauration d'habitat de reproduction O 8.2 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de Tétrasyres à la mise en place de zone refuge O 8.3 : Analyser la réponse du Tétrasyre (démographie) à des opérations de régulation des prédateurs sur trois sites qui accompagnent des actions de conservation O 8.4 : Développer des indicateurs de réponses et d'actions à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du Tétrasyre et de ses habitats O 8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référents domaine skiable, bergers.....) O 8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY 	
Pilote de l'action	L'Office Français de la Biodiversité	
Etat d'avancement / Résultats principaux	<p>Suite à la mise en place de MAEc les années précédentes, des suivis annuels ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les Hautes-Alpes par le PNE <p>Le GTNA a mis en place et mis à jour 5 protocoles de suivi de MAEc Le collectif Agrifaune Alpin a mis en place et suivi un réseau de sites pilotes sur lesquels les 5 protocoles de suivis, d'évaluation des mesures ont été mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En Isère le PNR du Vercors a suivi l'efficacité de MAEc sur le parc - la FDC 38 a réalisé le protocole d'évaluation des pratiques pastorales (report de pâturage) sur le Tétrasyre et sur la ressource fourragère - En région PACA, la FRC a mis en place les protocoles sur ses sites pilotes <p>Des études d'évaluation de la réponse du milieu suite à des travaux de réouverture ont été menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi estival au sein du bois des Ayes (05) par le PNR du Queyras et l'ONF 05 - Analyse de l'évolution des végétations suite à une opération de restauration de l'habitat de reproduction du Tétrasyre sur l'alpage d'Armenaz (73) par l'OFB DR Aura et le PNR du massif des Bauges - Analyse de l'évolution des communautés d'arthropodes, ressource alimentaire du Tétrasyre en période de reproduction suite travaux de débroussaillage ayant été réalisés en 2019 et poursuivis de pâturage par l'OFB DR Aura - Analyse de l'évolution de la diversité des eucaryotes du sol par ADNe suite à des travaux de déboisement d'une Aulnaie verte dans l'alpage d'Armenaz (73) par l'OFB DR Aura - Visite d'un site post-ouverture de milieu favorable au Tétrasyre (Col du Lautaret) par la FRC PACA 	

	<p>La FDC 05, l'ONF 73 et le PNE ont poursuivi les études sur le comportement spatial des Tétrasyre qui permettent d'améliorer les connaissances sur les réponses des Tétrasyre à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat de reproduction.</p> <p>L'OFB DRAS, le PNV et l'ONF 73 ont poursuivi les études sur le comportement spatial des Tétrasyre qui permettent d'améliorer les connaissances sur les réponses des Tétrasyre à la mise en place de zones de tranquillité, visualisation des câbles,</p> <p>Une fois les zones de tranquillité mises en place, les partenaires assurent leurs suivis en termes de réponse des oiseaux à la zone de mise en défens et le respect des zones par les pratiquants. Ainsi, le PNM, Asters, la FDC 38 et le PNV ont réalisé un suivi en étudiant la fréquentation à l'aide de pièges photo, par des analyses génétiques des fèces, recherche de crottiers, analyse du comportement spatial des oiseaux (captures et équipements d'oiseaux de GPS).</p> <p>Le PNV a poursuivi le suivi de la visualisation des câbles de remontées mécaniques et a actualisé 17 plans de visualisation</p> <p>La FDC 38 a mené une étude sur le dérangement du Tétrasyre dans le Vercors</p>
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Support de présentation du travail effectué dans le cadre du GTNA - Rapport de stage sur le dérangement du Tétrasyre dans le Vercors - Rapport bilan des réunions de concertation sur le dérangement du Tétrasyre dans le Vercors

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°9	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE DU TÉTRAS-LYRE Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétrasyre	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer des éléments relatifs au Tétrasyre pour orienter et évaluer le plan d'action - Evaluer l'impact des facteurs jugés limitants sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques 	
Continuité avec le PA TLY 1	A11, A13, A16	
Description des opérations	<p>O 9.1 : Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle</p> <p>O 9.2 : Pérenniser les dispositifs d'échantillonnage destinés à estimer le succès annuel de la reproduction, les effectifs et leur tendance</p> <p>O 9.3 : Animer le collectif des maîtres d'œuvre des programmes de suivi démographique</p> <p>O 9.4 : Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt</p> <p>O 9.5 : Produire annuellement un bilan du suivi démographique du Tétrasyre</p> <p>O 9.6 : Suivre l'équipement des câbles avec des dispositifs de visualisation et l'évolution du parc des remontées mécaniques</p> <p>O 9.7 : Poursuivre le suivi sanitaire sur les sites actuels voire étendre le dispositif à des secteurs prioritaires et organiser la restitution des résultats</p> <p>O 9.8 : Expérimenter de nouvelles méthodes de suivi démographique (pièges photo, bioacoustique, génétique...)</p>	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	<p>O 9.2 à 9.5 : Les membres de l'OGM ont réalisé les comptages de coqs chanteurs au printemps ainsi que les comptages de poules et jeunes en été sur sites historiques. Des formations de maitres-chiens ont été réalisées par la FDC 38. L'OGM a poursuivi la coordination et centralisation des comptages de Tétrasyre L'OGM a produit le rapport annuel du suivi démographique du Tétrasyre et a mené une réflexion sur l'évolution du rapport.</p> <p>O 9.6 : Le PNV, Asters, la FDC 38 et l'OGM poursuivent le suivi de l'évolution du parc de remontées mécaniques et leur visualisation (pose de balise pour les rendre plus visibles pour les oiseaux). L'OGM a lancé « l'enquête câbles » auprès des domaines skiables sur l'évolution du parc de remontées mécaniques et leur visualisation en 2024-2025. Les résultats de l'enquête seront publiés en 2026. Le PNV et la FDC 38 ont participé à l'enquête câbles pour les domaines skiables qu'ils accompagnent et suivent régulièrement.</p> <p>O 9.7 : Le PNV a poursuivi le suivi sanitaire (récolte et analyse d'échantillons, autopsie, ...).</p> <p>O 9.8 : le PNV poursuit les études de comportements spatiaux afin d'améliorer les connaissances sur les déplacements des oiseaux et occupation de leur domaine vital. Le PNE poursuit les études de comportements spatiaux afin d'améliorer les connaissances sur les déplacements du Tétrasyre en fonction de la saisonnalité et des domaines vitaux. Le PNE a préparé un stage 2026, en partenariat avec le LESSEM sur l'étude et caractérisation du comportement de migration saisonnière des Tétrasyre dans les Alpes du Sud</p>	
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Succès reproducteur des galliformes de montagne - Alpes –2025 - « évolution du parc des câbles aériens et cas de percusion de l'avifaune recensés au sein des domaines skiables des Alpes » qui sera édité en 2026 	

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION		
ACTION n°10	ORGANISER DES FORMATIONS LABELLISANTES DES ACTEURS DU PLAN	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	COM 1 : Sensibilisation du grand public
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire le contenu de formation avec les publics à former - Assurer la reconnaissance des acteurs formés du plan 	
Continuité avec le PATY 1	A9, A21, A22	
Description des opérations	<p>O 10.1 : Organiser des formations à la mobilisation de la boîte à outils dédiée aux réseaux locaux d'acteurs du plan d'actions</p> <p>O 10.2 : Organiser des formations à destination des socio-professionnels</p> <p>O 10.3 : Organiser des formations à destination des bureaux d'études et services instructeurs</p> <p>O 10.4 : Organiser des formations à destination des maîtres d'ouvrage</p> <p>O 10.5 : Organiser des formations auprès des cursus universitaires dédiés aux métiers de la montagne</p> <p>O 10.6 : Organiser des formations auprès de gestionnaires d'espaces ou services des collectivités</p>	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA	
Etat d'avancement / Résultats principaux	<p>Des professionnels pastoraux ont été formés par la FDC 38.</p> <p>Des professionnels de la montagne en hiver : pisteurs de la station de la Foux, pisteurs des stations du Queyras, des socio-professionnels de Haute-Savoie, le personnel de l'office du tourisme d'Ubaye, des accompagnateurs en Montagne (par le PN du Mercantour, le PNR du Queyras, Asters, la LPO, la FRC PACA, l'OGM).</p>	
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Support de formation de pastoraux 	

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°11	SENSIBILISER A LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE EN PERIODE HIVERNALE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	COM 1 : Sensibilisation du grand public	COM2 : Formations professionnelles	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	OB11 : Sensibiliser les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées par les métiers en lien avec la montagne	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre des politiques publiques OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude du tétras dans les pratiques touristiques et récréatives hivernales		
Continuité avec le PA TLY 1	A22		
Description des opérations	O 11.1 : Développer des supports de communication standardisés (plaquettes, web...) O 11.2 : Multiplier les opérations de sensibilisation (conférences,) O 11.3 : Initier des partenariats avec ESF O 11.4 : Initier des partenariats avec les offices du tourisme concernés		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	<p>O 11.1 : De nombreux outils de sensibilisation ont été élaboré par les partenaires du plan d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bannière sur le dérangement hivernal de la faune pour le travail de terrain des écogardes par le PNR du Queyras - Carte web "Risque avalanche et dérangement de la faune sauvage en hiver" à destination des skieurs de randonnée par le PNR du Queyras - Création, pose et production de panneaux de sensibilisation (Larche, Puy Saint Vincent) par la FRC PACA - Flyer de sensibilisation par la FRC PACA <p>Des communications ont été réalisées via les réseaux sociaux, presse, média :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Posts sur les réseaux sociaux par Asters, le PNV, l'OGM - Articles de presse par le PNV <p>O 11.2 sensibilisation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des offices du tourisme intercommunaux du Vercors par le PNR - Des offices du tourisme, cinéma et stations de ski par le PN du Mercantour - Des écoles de ski françaises de la RN des Hauts de Villaroger par l'ONF 73 - Des futurs guides de Haute Montagne de l'ENSA par Asters et l'OFB DRAS - Des militaires spécialistes de la montagne au Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la gendarmerie par Asters - Du grand public sur la station de Serre-Chevalier par la FRC PACA - Du grand public du Vercors et de Belledonne à travers un projet global de sensibilisation par la FDC 38 - Du grand public festival de l'outdoor à Digne par la FRC PACA - Les socioprofessionnels de la montagne de Savoie par le PN de la Vanoise 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Des dirigeants des domaines skiables en tenant un stand au congrès DSF 2025 à Toulouse par le PNV, la FDC 38, le PNE, la FRC PACA, la FDC 74 et l'OGM - Le CAF de Chambéry par le PNR du massif des Bauges - Le grand public du PN des Ecrins par une conférence sur le dérangement hivernal, les zones de tranquillité hivernales, les bonnes pratiques en ski de randonnée et raquettes - Le grand public par une soirée discussion sur la biologie du Tétrás lyre, menaces, solutions et suivi d'une espèce emblématique des Alpes - Le grand public par un diaporama sur les galliformes de montagne par le PN des Ecrins - Conférence projection causerie par le PN des Ecrins : film documentaire d'Emma Baus à la rencontre d'animaux emblématiques des Alpes ultime refuge pour quelques espèces : bouquetins, tétras-lyre, marmottes ou loups <div style="text-align: center;">  </div>
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - https://sit.pnrsud.fr/adws/app/0956627f-2340-11ef-81e6-851830eb367c/index.html - Espace presse du site internet vanoise-parcnational.fr - https://vanoise-parcnational.fr/fr/actualites/de-nouvelles-zones-de-tranquillite-pour-le-tetras-lyre-sur-les-domaines-skiables-de - La Montagne & Alpinisme (mars 2025) : Chronique des parcs ... - https://123savoie.com/nouvelles-zones-de-tranquillite-pour-le-tetras-lyre-en-savoie/ - https://www.radiovaldisere.com/fiche-publication/les-infos-avalines-du-21-janvier-2025 - https://www.francebleu.fr/emissions/la-bonne-nouvelle-du-jour-ici-pays-de-savoie/de-nouvelles-zones-de-tranquillite-pour-le-tetras-lyre-en-vanoise-8284357 - https://lasavoie.lemessager.fr/649329070/article/2025-01-14/de-nouvelles-zones-de-tranquillite-en-vanoise-pour-le-tetras-lyre - https://www.ledauphine.com/societe/2025/01/09/en-vanoise-de-nouvelles-zones-de-tranquillite-pour-le-tetras-lyre - https://france3-regions.franceinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/savoie/video-230-tetras-lyres-equipés-de-balises-gps-pour-etudier-l-impact-du-tourisme-sur-cette-espece-vulnérable-3167136.html - https://www.society.fr/reportage-alpes-espece-menacee-protection-tetras-lyre-tetras-parc/ - https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/le-jt-de-13-heures-... - https://www.ledauphine.com/societe/2025/04/30/on-est-alle-compter-les-tetras-lyre-avec-les-agents-du-parc-de-la-vanoise - Support de présentation de l'intervention au Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la gendarmerie (CNISAG) - Dessins noir et blanc pour coloriage - Article dans le magazine Infoschasse n°70 - BAT de divers outils de sensibilisation - Livret sur le dérangement été - Livret sur le dérangement hiver - https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/tetras-lyres-skieurs-cohabitation

Domaine GOUVERNANCE		
ACTION n°12	ORGANISER LA GOUVERNANCE DU PLAN D' ACTIONS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	GOU 1 : Animation du plan d'actions	GOU 2 : Valorisation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan	OB 16 : Communiquer sur le plan d'actions
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la dynamique collective sur la durée du plan - Faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions - Faire connaître le plan d'actions à l'échelle nationale voire transfrontalière 	
Continuité avec le PATLY 1	A24	
Description des opérations	<ul style="list-style-type: none"> O 12.1 : Aider à construire des projets et rechercher les financements O 12.2 : Animer la mise en œuvre du plan d'actions, notamment à travers le comité de pilotage O 12.3 : Annuellement, organiser la remontée d'informations du local au global, centraliser les bilans des actions engagées par groupes d'acteurs O 12.4 : Organiser l'évaluation du PATLY O 12.5 : Représenter le collectif du plan d'actions aux différents échelles décisionnelles O 12.6 : Faire connaître le plan à l'échelle nationale voire internationale 	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	<p>Le comité de pilotage du plan d'actions s'est tenu le 03/04/2024</p> <p>La veille des financements potentiels s'est poursuivie et envoyée à tous les partenaires du plan d'actions au fil de l'eau. Des mails d'actualités de financements potentiels ont été envoyés.</p> <p>Le PNV, la FRC PACA, le PNE, la FDC 38 et 74 et l'OGM ont participé au congrès annuel Domaines Skiabiles de France à Toulouse</p> <p>La FDC 38 et la FAI assure l'animation et la coordination GTNA Agrifaune « pastoralisme et petite faune de montagne »</p> <p>La FRC PACA et la SEA 74 assure l'animation de programme Agrifaune massif « pastoralisme et petite faune de montagne »</p>	
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu du COPIL PATLY et support de présentation - Compte rendu du COTECH PATLY et support de présentation - Plateforme d'échanges et d'informations du plan d'actions à destination des partenaires : https://drive.google.com/drive/folders/1F5TeVwu388b84jUMLYTX0LeF3IMU3_bd?usp=share_link - Plateforme d'échanges et d'informations du plan d'actions à destination du grand public : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/2017-2022-plan-d-action-pour-la-conservation-du-a18217.html 	

Acronymes

A1 à A12 : Action

AuRA : Auvergne Rhône-Alpes

CCVUSP : Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

CIMA : Convention Interrégionale du Massif des Alpes

CON : conservation

CTENS : Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles

DDT : Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DS : domaine skiable

DSF : Domaines Skiabiles de France

DTA : directives territoriales d'aménagement

EDF : Electricité De France

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

ENS : Espace Naturel Sensible

ERC : Eviter réduire compenser

ESF : Ecole de Ski Français

FAI : Fédération des Alpagues de l'Isère

FDC : Fédération Départementale des Chasseurs

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

FRC : Fédération Régionale des Chasseurs

GPS : Global Positioning System ; Système mondial de positionnement

GTNA : Groupe Technique National Agrifaune

IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAEc : mesure agro-environnementale et climatique

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

N2000 : Natura 2000

OB : objectif

OFB : Office Français de la Biodiversité (DIR : Direction Interrégionale ; DR : Direction Régionale ; SD : Service départementaux ; DRAS : Direction de la recherche et Appui Scientifique)

OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne

ONF : Office National des Forêts

ORB : Observatoire Régional de la Biodiversité

PACA : Provence Alpes Côtes d'Azur

PAEc : projets agro-environnementaux et climatiques

PATLY : Plan d'Actions pour la conservation du Tétralyre et de ses habitats 2017-2022

PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières

PLU : Plan Local d'Urbanisme (I : intercommunal)

PN : Parc National (V : Vanoise ; E : Ecrins)

PNR : Parc Naturel Régional (B : Bauges ; C : Chartreuse ; V : Vercors ; Q : Queyras)

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SCAP : Stratégie de Création des Aires Protégées

SCoT : schéma de cohérence territoriale

SEA : Société d'Economie Alpestre

SRADET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UN : unité naturelle

ZT : zone de tranquillité

CONSERVER LE TETRAS-LYRE... TOUS ENSEMBLE



Mars 2026
B. Amblard
Observatoire des Galliformes de Montagne